

Licence professionnelle Instruire et planifier l'urbanisme des transitions

Domaine :

Sciences humaines et sociales

Mention :

Métiers de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

UFR/Institut :

Ecole d'Urbanisme de Paris (EUP)

Type de diplôme :

Licence professionnelle

Niveau(x) de recrutement :

Bac + 2

Niveau de diplôme :

Bac + 3

Lieu(x) de formation :

Champs sur Marne - Cité Descartes

Accessible en :

Formation continue,
Formation en apprentissage

Site web de la formation :

<https://www.eup.fr>

Présentation de la formation

La licence professionnelle « Instruire et planifier l'urbanisme des transitions » vise à former les étudiant·es aux métiers du développement foncier, de la planification et de l'instruction du droit des sols dans un contexte qui exige une transformation des pratiques pour répondre à des impératifs socio-écologiques.

Ces métiers en tension, aux débouchés nombreux, connaissent cependant des mutations d'ampleur appelant un renouvellement des savoirs, savoir-faire et méthodes : passage à l'intercommunalité de l'instruction, numérisation de la prospection foncière, de l'instruction et de l'élaboration des autorisations d'urbanisme, montée des enjeux environnementaux (protection des sols et du vivant, cadre de vie).

Ainsi, tout en transmettant les connaissances fondamentales de ces métiers, cette troisième année de licence professionnelle permettra aux étudiant·es de développer des nouveaux savoir-faire pour répondre aux attentes professionnelles posées par ces changements dans une diversité de territoires.

Capacité d'accueil

25

Co-accréditations

Université Gustave Eiffel

Compétence(s) visée(s)

La formation répond à des besoins de formation non couverts à l'échelle nationale : celui des métiers de la planification urbaine et de l'instruction des droits des sols dans un contexte de sobriété foncière et de préservation des sols.

Elle s'organise autour de quatre compétences qui structurent l'ensemble de la maquette pédagogique :

- Diagnostiquer l'espace urbain ;
- Assister, préparer et contrôler l'activité de transformation de l'espace ;
- Intégrer les enjeux socio-écologiques dans la planification ;
- Agir en tant que professionnel·le éthique et responsable.

Débouchés professionnels

Les principaux débouchés de la formation, généraliste, sont des métiers largement en tension à l'échelle nationale. Deux grandes familles de métiers sont visés :

- Métiers de l'instruction du droit des sols et de la planification urbaine, exercés principalement au sein de collectivités locales ou de structures d'aménagement publiques et para-publiques ;
- Métiers du développement foncier au sein d'établissements

publics fonciers, de promoteurs immobiliers, d'organismes de logements sociaux, d'organismes de foncier solidaire, de foncières par exemple.

Secrétariat

scola-eup@u-pec.fr

Organisation de la formation

L'année de licence professionnelle est organisée de la manière suivante :

- Bloc de compétences 1 – Diagnostiquer l'espace urbain
 - Les enjeux territoriaux de la planification
 - Analyser les formes architecturales et urbaines
 - Outils numériques de la planification et de l'instruction du droit des sols
 - Mathématiques appliquées à l'instruction du droit des sols
- Bloc de compétences 2 – Assister, préparer, contrôler l'activité de transformation de l'espace
 - Les acteurs de la fabrique urbaine durable
 - Les enjeux du financement de projet, de l'économie foncière et des finances locales
 - Le droit de l'urbanisme à l'heure de la transition écologique et foncière
- Bloc de compétences 3 – Intégrer les enjeux socio-écologiques dans la planification et l'instruction
 - Analyser et comprendre les enjeux environnementaux 3
 - Projets tutorés
 - Atelier sur commande
 - Voyage d'étude
 - Mémoire personnel
- Bloc de compétences 4 – Agir en tant que professionnel éthique et responsable
 - Atelier d'analyse de pratiques
 - Communication écrite professionnelle
 - International urban planning
 - Développement durable et responsabilité sociale

Modalités d'admission en formation initiale

La formation accueille des étudiant·es de licence 2 ou de licence 3 venant des sciences juridiques, de géographie-aménagement, de sociologie, de sciences politiques, d'architecture et de professions immobilières. Des reprises d'études, sous le régime de la formation continue, sont tout à fait possibles comme des validations des acquis de l'expérience.

Modalités d'admission en formation par apprentissage

La formation accueille des étudiant·es de licence 2 ou de licence 3 venant des sciences juridiques, de géographie-aménagement, de sociologie, de sciences politiques, d'architecture et de professions immobilières. Des reprises d'études, sous le régime de la formation continue, sont tout à fait possibles comme des validations des acquis de l'expérience.

Candidature

Les candidatures s'effectuent en ligne, via eCandidat.

Responsables pédagogiques

Claire ARAGAU

Plus d'informations

Consulter le site de l'École d'urbanisme de Paris

